

Les chamois verts
Club valentinois de randonnée pédestre
56, Rue Maréchal Ney 26000 Valence
Tél : 04 26 52 51 71

Site : www.chamois-verts.fr
Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 rue Richelieu 75002 PARIS

Comité départemental Drôme
Maison des bénévoles du sport Drôme Ardèche
71 rue Latécoère 26000 Valence
Tél : 04 75 75 47 83

Site : www.drome.ffrandonnee.fr
Garantie financière: Groupama 8-10, rue d'Astorg - 75008 PARIS

FICHE SÉJOUR D'INFORMATION PRÉALABLE CONDITIONS DE VENTE

Séjour strictement réservé aux adhérents à jour de leur cotisation

Valence : Vendredi 14 Décembre 2018

N° 4

**Séjour raquettes : Ceillac et le Guillestrois
du Lundi 25 février au Vendredi 01 mars 2019
Niveaux: N2-3 et N4
Type de séjour (étoile) sans portage
Animateur responsable : Henri Peyronnel**

PROGRAMME :

- Jour 1 RDV en fin de matinée au gîte, installation et après-midi mise en jambe à l'assaut des Balcons de Ceillac. (2h30 - 250m)
- Jour 2 Vallée du Cristillan et le Bois Noir (6h - 500 m) Lac de Clausis
- Jour 3 Vallée du Mélézet, lac Miroir et St Anne ? (6h - 600m) 2450m
- Jour 4 Col de Bramousse , du Fromage ou secteur de Vars en fonction de l'enneigement. (6h - 550 m) 2400m
- Jour 5 Secteur de Risoul Belvédère sur les Ecrins ou secteur du col Tronchet (5h 30 - 550m) 2700m
- Altitude maxi du séjour : 2700m

L'ensemble de ce programme peut être modifié sur décision de l'animateur responsable en fonction des divers paramètres: conditions climatiques et condition physique des participants.

HÉBERGEMENT:

- Type : Gîte « le Petit Chalet »
 - Ceillac 04 92 45 32 44 06 65 60 79 16 <http://www.lepetitchalet.fr>
 - demi-pension ; draps et couvertures fournis. Apporter chausson pour le soir au gîte
 - supplément de 7€/nuit /pers pour chambre double
 - Possibilité de pique-nique : 8,50€

ORGANISATION :

- Prévoir pique-nique du 1^{er} jour dans le sac à dos
- Prévoir individuellement le pique-nique de midi

DÉPLACEMENTS :

- Covoiturage sur la base de 4 personnes/voiture
- Itinéraire : Valence - Die - Gap - Ceillac
- Distance : AR : 464 km
- 1 minibus (8 personnes) mis à disposition sur place
- Equipements spéciaux obligatoires.

BUDGET DU SÉJOUR :

COÛT DU SÉJOUR : 357,50 € (Hors options et covoiturage)	
Ce prix comprend:	
25,00 €	Frais d'organisation
3,50 €	Frais de fonctionnement de l'Immatriculation Tourisme
329,00 €	Hébergement en demi-pension + accompagnateurs + Taxes de séjour

Séjour Co-organisé entre les chamois verts et le CDRP de la Drôme qui bénéficie de l'extension immatriculation tourisme de la fédération Française de Randonnée pédestre. N° IMO75100382

Pièces jointes ou téléchargeables sur notre site internet: Conditions générales de vente, notice info préalables et doc liés aux assurances optionnelles.

Ce prix ne comprend pas:

45,00 €	Dédommagement des personnes ayant pris leur véhicule (sur la base de 4 personnes/voiture)
8,50 €	Pique- nique
13,00 €	Assurance annulation et interruption/bagages (Le règlement se fait au moment de l'inscription)
	D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris

LES ASSURANCES ANNULATION et INTERRUPTION (avec ou sans option bagages) : le montant est calculé en fonction du coût du séjour (hors options et covoiturage). Elles ne couvrent que les frais engagés avant le départ.

La garantie assistance et rapatriement comprise dans votre licence IRA ou +.

Avec le paiement par carte bancaire visa+ vous pouvez profiter de l'assurance annulation liée à cette carte (voir votre conseiller bancaire)

INSCRIPTION :

Inscription le 14/12/2018 au club, uniquement aux horaires de permanence.

Nombre de participants : Minimum 8. Maximum 12 par niveau.

Attention : Si l'effectif des inscrits n'atteint pas (8) personnes avant le 25 Janvier 2019 le séjour sera annulé et les personnes inscrites prévenues et remboursées.

Merci de vous munir impérativement de votre n° de licence et de votre règlement.

Si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places, 8 jours après la date de parution de la fiche séjour, une commission de séjours statuera. Les personnes non retenues seront inscrites sur liste d'attente, et le montant de leur inscription, leur sera rendu.

ÉCHEANCIER DES VERSEMENTS AU CLUB :

126,50€	A l'inscription	Seul le versement de cette somme vaudra inscription définitive : Frais d'organisation 25 € + acompte/réservations 98€ + IT 3,50 € + option assurances
231,00€	15/02/ 2019	Solde

DÉSISTEMENT : Avec l'option assurance annulation seront remboursables: (voir la notice d'information liée au contrat annulation voyage : annexe 10)

Avant le 15/02/2019 : 126,50 €

Entre le 16/02/2019 et le 25/02/2019 : 357,50 €

Sans l'option assurance annulation les sommes ci-dessus ne seront pas remboursées par le club.

RÉUNION DE PRÉPARATION :

Obligatoire pour tous les participants le : 20/ 02/ 19 à 18h 30 au local du club,

ATTENTION : Testez-vous au cours des sorties du club : L'animateur d'un séjour est en droit de ne pas vous accepter si vous n'avez pas le niveau.

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS:

"Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel"